

# DOSSIER DE PRE-INSCRIPTION - OPTION EPS LYCEE SAINT JEAN RENTREE 2023/2024

## A : FONCTIONNEMENT DE L'OPTION EPS AU LYCEE SAINT JEAN

### 1. Objectifs de l'option EPS

L'enseignement optionnel d'Éducation physique et sportive (EPS) s'inscrit dans le parcours de formation du lycéen sur les trois années du cursus. Il prolonge l'enseignement commun en offrant la possibilité à l'élève d'enrichir ses expériences grâce à l'approfondissement et/ou à la découverte de nouvelles activités physiques sportives et artistiques. Il vise particulièrement à accroître l'autonomie de l'élève, à enrichir sa compréhension et son vécu des pratiques physiques sportives et artistiques, et à mieux situer ces pratiques dans diverses problématiques de société. Cet enseignement contribue aussi au développement des compétences orales à travers notamment la pratique de l'argumentation.

Si l'option peut permettre de mieux appréhender d'éventuels investissements dans les métiers du sport puisqu'elle constitue une occasion de spécialisation sportive, elle est avant tout destinée aux élèves désireux de développer leur culture sportive et aux élèves capables de se mettre dans des zones d'effort inconfortables. Une hygiène de vie irréprochable (tabac à proscrire, ...) est attendue : cela entre dans un des objectifs de l'option.

### 2. Organisation de l'enseignement

Sur le cursus lycéen de trois années, l'enseignement optionnel d'EPS permet de découvrir et/ou d'approfondir de trois à six activités physiques sportives et artistiques relevant de plusieurs champs d'apprentissage.

En classe de seconde et de première, le lycéen ou la lycéenne, ne pratique que deux heures par semaine, la troisième heure étant globalisée pour la réalisation de deux stages obligatoires. La durée de ceux-ci est de 5 jours **minimum**. Les lycéens(ne)s ont alors une pratique physique journalière d'environ 6 heures. Cette organisation peut être revue d'une année sur l'autre. Parallèlement à la pratique des activités physiques, une réflexion sur les spécificités locales et l'environnement pourra être menée en classe de seconde. En classe de première, le thème d'étude abordé sera la prévention et protection des risques liés au milieu montagnard hivernal. Enfin, en classe de terminale, la conduite d'une étude finalisée par la réalisation d'un dossier associé à une soutenance orale sera réalisée.

### 3. Présentation et contenu des activités pour l'année scolaire 2023/2024

Pour les 3 niveaux (seconde, première et terminale), l'élève a la possibilité de s'orienter entre deux filières distinctes. Il pourra s'essayer dans l'une et l'autre sur les premières séances de l'année pour ensuite faire un choix définitif.

- La première filière « **compétitive** » est liée à la spécialisation de la pratique du rugby (champ d'apprentissage N°4), afin de performer lors des compétitions scolaires UGSEL. Elle s'adresse aux élèves motivés débutants ou joueurs de club, souhaitant intégrer les équipes compétitives de filles et de garçons du lycée. L'adhésion à l'association sportive rugby de l'établissement et la participation aux compétitions UGSEL sont donc obligatoires. Une sensibilisation à l'arbitrage sera proposée (possibilité de stage de formation avec l'UGSEL nationale au CNR de Marcoussis)
- La deuxième filière « **dite classique** » est liée à la pratique de trois activités obligatoires et indissociables que sont le sauvetage sportif (champ d'apprentissage N°2 des programmes), la natation de durée (champ d'apprentissage N°5) et le handball (champ d'apprentissage N°4).

En complément, de ces deux filières, des activités de pleine nature pourront être proposées : le surf pour les secondes lors du stage en Aquitaine et le ski alpin pour les premières lors du stage à Val-Thorens.

Pour les terminales, la 3<sup>ème</sup> heure hebdomadaire, abordera différentes thématiques, proposées un midi de la semaine sur un semestre (histoire de l'EPS, l'analyse des filières énergétiques, quelques notions d'anatomie, participation au salon de l'étudiant ...).

### 4. Encadrement

L'encadrement des activités est assuré dans sa totalité par les enseignants d'EPS. Nécessité d'une compétence forte dans les activités pour assurer les contenus des trois années (2<sup>nde</sup>, 1<sup>ère</sup> et terminale) et déboucher ainsi sur des exigences supérieures à celles des épreuves obligatoires du baccalauréat.

### 5. Modalités d'évaluation

La notation des pratiques physiques s'effectue de 0 à 20 pts, en référence aux attendus de fin de cycle de lycée avec l'acquisition des compétences de niveau 5. Les élèves auront connaissance des critères d'évaluation pour chaque enseignement.

### 6. Matériel

S'agissant de la natation de distance et de durée, obligation d'avoir un bonnet de bain et des lunettes de bonne qualité (speedo ou arena). Il peut s'avérer utile de posséder des palmes et des plaquettes. Pour le handball, une tenue normale d'EPS est demandée. Pour le rugby, une paire de crampons moulés, un protège dents, voire un casque.

### 7. Coût des stages

Les stages **de seconde et de première** s'élèveront aux environs de 500 euros. Un acompte de 110 euros sera demandé fin juin aux candidats retenus afin de réserver les installations de l'UCPA.

### 8. Sélection des élèves : (**compléter impérativement le verso de cette feuille**)

Le nombre de places étant limité, l'admission sera soumise à sélection. Elle sera faite selon 6 critères :

- Réaliser une lettre de motivation à joindre avec le dossier.
- Un test physique sera réalisé le mercredi 7 juin après-midi: un test navette afin de mesurer la VMA « vitesse maximale aérobie » en course à pied.
- L'appréciation de l'enseignant d'EPS de l'année en cours (lui faire remplir la partie correspondante au verso de ce document)
- Une copie des bulletins du premier et du deuxième trimestre seront à joindre dans le dossier de candidature.
- Un entretien de 10 minutes sera réalisé le mercredi 7 juin après-midi avec les candidats de l'extérieur.
- Parité garçons/filles et équilibre des effectifs dans les deux filières.

## B : DOSSIER DE CANDIDATURE A L'OPTION EPS EN 2<sup>nd</sup>e AU LYCEE SAINT JEAN 2023/2024

(Merci d'agrafer dans l'ordre, le dossier de candidature, la lettre de motivation et les deux bulletins de troisième.)

### 1. Partie à remplir par l'élève :

Nom de l'élève : ..... Prénom de l'élève : .....

Date de naissance : ..... Téléphone (joignable pendant les congés) : .....

Adresse : .....

Etablissement actuel : .....

Je m'orienterai plutôt vers la filière classique ou la filière rugby (entoure ta préférence)

### 2. Appréciation du professeur principal et de la vie scolaire en classe de 3ème :

Professeur principal : .....

Vie scolaire : .....

### 3. Appréciation du professeur d'EPS de l'année en cours

Nom du professeur : .....

- Moyenne de l'élève : \_\_\_\_\_
- Moyenne la plus basse de la classe : \_\_\_\_\_
- Moyenne la plus élevée de la classe : \_\_\_\_\_

PARTICIPATION A L'AS DU COLLEGE : **Oui**    **Non**

Si oui, quelle(s) activités : .....

AVIS SUR LA MOTIVATION DE L'ELEVE:            **Peu motivé**                    **Motivé**                    **Très motivé**

AVIS SUR LA CANDIDATURE DE L'ELEVE:        **Peu favorable**                    **Favorable**                    **Très favorable**

Appréciations ou commentaires : .....

M. et Mme \_\_\_\_\_ parents de \_\_\_\_\_ ont bien pris connaissance des modalités concernant le fonctionnement de l'option EPS au lycée Saint Jean, **des deux stages obligatoires payants** et souhaiteraient inscrire leur enfant pour l'année scolaire 2023/2024.

La présence de votre enfant au test physique pour prétendre rentrer en option EPS **est obligatoire**.

Le test se déroulera **le mercredi 07/06/23 à 14H00**, suivi d'un entretien de 10mn avec les candidats de l'extérieur.

Accueil des candidats à la SAINT JEAN SPORT ARENA dès 13H30.

Prévoir un tee-shirt et une paire de running pour le test navette. Possibilité de prendre une douche après l'épreuve.

Date :

Signature des parents :

Signature de l'élève :